

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée des Métiers - Léonard de Vinci - Formation professionnelle - Titre professionnel - Conducteur de travaux aménagement finitions (Bac +2) - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée des Métiers - Léonard de Vinci - Formation professionnelle - Titre professionnel - Conducteur de travaux aménagement finitions (Bac +2) - en apprentissage (38985)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée des Métiers - Léonard de Vinci - Formation professionnelle - Titre professionnel - Conducteur de travaux aménagement finitions (Bac +2) - en apprentissage (38985)	Jury par défaut	Tous les candidats	6	0	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Scolarité	Niveau bac scientifique ou technique ou 3 ans minimum d'expérience dans le secteur du bâtiment.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences globales	Adaptabilité, persévérance, esprit d'équipe	Très important
Savoir-être	Savoir-être	Assiduité, respect, ponctualité, transparence	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Enquête métier, connaissance du secteur, immersion(s) professionnelle(s)	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Sports, loisirs pratiqués et autres activités.	Les activités extra-scolaires et les autres activités sont prises en considération.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux ont été examinés à partir des résultats scolaires des candidats ainsi que de la motivation (projet de formation motivé) de ceux-ci pour la formation.

Les informations constituant le "CV" des candidats ont été également prises en compte.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats sont invités à soigner leur lettre de motivation (projet de formation)

Signature :

YANN NAZON,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée des
Métiers - Léonard de Vinci